

hem

Genève
Neuchâtel

23-24



modules
d'ouverture

MODULES D'OUVERTURE

23-24

Chères étudiantes, chers étudiants,

Le module d'ouverture, proposé en 2e et 3e année de Bachelor of Arts en musique et en 3e année de Bachelor of Arts en musique et mouvement, est doté de 8 crédits ECTS par année.

Le choix d'un module vous permettra d'individualiser quelque peu votre cursus, dans le contexte d'une filière Bachelor généraliste, qui continue à vous ouvrir les portes de toutes les filières et orientations Master offertes par la suite.

Cette démarche poursuit trois buts : favoriser votre insertion professionnelle future et ouvrir sur l'interdisciplinarité et l'innovation, voire préfigurer la spécialisation de niveau master. Chaque module veille à assurer un bon équilibre entre enseignements théoriques et pratiques.

Suivant votre choix, parmi les thématiques proposées, vous serez appelé·e·s à suivre un certain nombre de cours qui y sont associés, selon les indications figurant aux pages suivantes.

L'effectif minimal et maximal d'étudiant·e·s peut être défini pour certains modules. Nous vous demandons dès lors d'indiquer aussi un 2e choix alternatif, au cas où votre choix initial ne pourrait vous être attribué.

La planification générale de chaque module est précisée dans les différents descriptifs, mais le détail de l'organisation des cours (dates, horaires, lieux, salles) vous sera communiqué directement par les coordinateurs de chaque module et/ou les enseignant·e·s concerné·e·s.

Une offre de 18 modules d'ouverture est proposée pour l'année académique 2022-2023, dont plusieurs collaborations institutionnelles qui enrichissent l'offre : HEAD, EDHEA, HETS, UNIGE, HES-SO Genève :

18 MODULES D'OUVERTURE (MOV) POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 23-24

Accompagnement au piano *	2
Accumulation de crédits*	3
Acoustique, enregistrement et sonorisation	4
Approche de la méthode Jaques-Dalcroze *	5
Art-performance	6
Créagir	7
Direction d'ensemble *	8
Écriture et composition *	10
Ethnomusicologie *	11
Introduction à un regard psychomoteur	13
Jazz et musiques actuelles *	14
Médiation de la musique	15
Musicologie, option cours à choix *	16
Musicologie, option rattrapage *	17
Musique ancienne *	18
Musique au cinéma *	19
Musique, pratiques sonores et arts visuels, création transdisciplinaire	20
Recherche artistique	21

* deuxième année possible sous condition

MOV | ACCOMPAGNEMENT AU PIANO

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
COORDINATION	Benjamin Delpouve(GE), René Michon (NE)	
ENSEIGNANT·E·S	Neuchâtel : Paul Coker, Nina Uhari	
DESRIPTIF	Ouverture vers l'art de l'accompagnement au piano, comprenant des cours d'interprétation et des enseignements auxiliaires : lecture à vue, transposition et connaissance des instruments.	
AUDIENCE	Pianistes ou étudiant·e·s d'autres disciplines possédant un niveau suffisant de piano, sur audition.	
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	Cours d'accompagnement instrumental et vocal en semi-collectif (à deux étudiant·e·s) : 32h Préparation du mini-récital : 2h individuelles Cours de lecture à vue en semi-collectif (à 2 étudiant·e·s) : 16h	Soit cours individuel d'accompagnement Soit cours individuel d'accompagnement vocal. 32h Soit cours individuel d'accompagnement
	Présentation des familles d'instruments (vents, cordes, chant). 2 x 3h = 6h	Initiation pratique à la transposition et réduction en semi-collectif (à deux étudiant·e·s). 16h
	Stage : séances de coaching avec des accompagnateurs professionnels. 2 x 3h = 6h	
	PLANIFICATION	
PLANIFICATION	Cours individuels et à deux étudiant·e·s à planifier avec les professeur·e·s. Stages et instrumentation associés sur deux jours : un samedi à définir au mois de février à Neuchâtel (voix et cordes), un vendredi à définir au mois de mars à Genève (bois et cuivres).	
COMPETENCES VISÉES	Développer des compétences en lien avec la pratique de l'accompagnement instrumental et vocal avec, notamment comme outils, la lecture à vue (au sens large), le travail d'approfondissement sur la sonorité, la connaissance et l'adaptabilité à divers instruments ainsi qu'à différents styles.	
DISPENSÉ SUR LE SITE DE NEUCHÂTEL	Oui	
PRÉ-REQUIS	Pour les non-pianistes, audition devant le professeur·e d'accompagnement.	Pour entrer en deuxième année du module d'ouverture accompagnement, l'étudiant·e doit démontrer qu'il s'inscrit dans son projet de développement professionnel dans le but d'intégrer, en principe, un master en interprétation, orientation en accompagnement.
MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	Présence et participation motivée.	
	Mini-récital public de 20 minutes avec une partie instrumentale et une partie vocale. Examen oral sous forme d'entretien à l'issue du récital portant sur les notions acquises dans les séminaires d'instrumentation.	Mini-récital public de 30 minutes soit accompagnement instrumental, soit accompagnement vocal, soit combinant les deux en fonction de l'orientation choisie.
	Examen de lecture à vue.	Examen de transposition/réduction.
JURY	Les professeur·e·s du module d'ouverture accompagnement.	
REMARQUES	Sur le site de Neuchâtel, le cours d'accompagnement est réparti entre deux professeur·e·s (instrumental et vocal).	

MOV | ACCUMULATION DE CRÉDITS

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
COORDINATION	Nancy Rieben, responsables de département	
ENSEIGNANT·E·S	Selon projet	
DESCRIPTIF	Module libre par accumulation de crédits, permettant aux étudiant·e·s de construire leur programme en fonction de leurs intérêts, ou de valoriser des études parallèles dans un autre domaine académique. Le programme peut comprendre des cours pris à la HEM, dans d'autres HES Genevoises ou Suisses, dans des Universités Suisses et étrangères. Il s'agit d'un projet personnel proposé par l'étudiant·e puis discuté et validé avec la coordinatrice de l'enseignement et les responsables de département. Selon les cas, un contrat d'étude type Erasmus peut être mis en place avec une institution d'accueil en dehors de la HEM.	
AUDIENCE	Tous profils, instrumentistes et chanteurs·euses	
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	Selon projet	
PLANIFICATION	Selon projet	
COMPETENCES VISÉES	Selon projet	
DISPENSÉ SUR LE SITE DE NEUCHÂTEL	Oui	
PRÉ-REQUIS	Aucun	
MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	Présence et participation motivée.	
	Selon projet	
JURY	Selon projet	
REMARQUES	-	

MOV | ACOUSTIQUE, ENREGISTREMENT & SONORISATION

DURÉE	UNE ANNÉE
COORDINATION	Nicolas Bolens
ENSEIGNANT·E·S	David Poissonnier, Samuel Albert
DESCRIPTIF	Apprentissage des bases de la prise de son et de l'amplification dans le but de réaliser un enregistrement et une sonorisation en autonomie.
AUDIENCE	Tous profils, instrumentistes et chanteurs·euses
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	Cours théoriques et ateliers pratiques portant sur les outils techniques pour l'enregistrement et la sonorisation. Installation et exploitation d'un dispositif de sonorisation et d'enregistrement. Traitement d'un enregistrement sur Reaper. Cours hebdomadaires de 2h. Durée totale 48h
PLANIFICATION	Cours hebdomadaires le vendredi de 9h30 à 11h30. Lieu : Petitot B202 ou Black-Box Dufour. Concert de restitution (date à définir)
COMPETENCES VISÉES	Développer une écoute qualitative et technique, développer des outils et le vocabulaire pour dialoguer avec des ingénieur·e·s du son et renforcer l'autonomie dans le cadre d'auto-production en sonorisation et en enregistrement.
DISPENSÉ SUR LE SITE DE NEUCHÂTEL	Non
PRÉ-REQUIS	Aucun
MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	Présence et participation motivée. Travail en autonomie après la période de cours (enregistrement, montage). Réalisation d'une sonorisation lors d'un concert public et d'un enregistrement, qui sera présenté oralement au jury.
JURY	Les professeur·e·s du module d'ouverture acoustique et régie musicale.
REMARQUES	Maximum 12 étudiant·e·s

MOV | APPROCHE DE LA MÉTHODE JAQUES-DALCROZE

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
COORDINATION	Florence Jaccottet	
ENSEIGNANT·E·S	Tamaé Gennai et Pablo Cernik	
DESRIPTIF	Approche de la méthode J.-D. à travers la pratique des liens mouvement-musique, la rythmique, l'improvisation, les processus créatifs, la méthodologie.	
AUDIENCE	Tous profils, instrumentistes et chanteurs·euses	
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	<p>Cours hebdomadaires de 2h portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail sur le mouvement et sa musicalité, la mise en relation des connaissances musicales et de la maîtrise du mouvement corporel, leur mise en espace. • Pratique de l'improvisation instrumentale et/ou vocale à travers différentes expériences de jeu en groupe et en individuel (vocabulaires, formes, ...etc). • Développement de processus créatifs transversaux. • Approche de la méthodologie et de la pédagogie J.-D. Observation de cours donnés à différents publics. Analyse des processus méthodologique et pédagogique. • Théorie : lectures, réflexions, rédactions. 	
PLANIFICATION	Cours hebdomadaire de 2h (horaire à confirmer) - Institut Jaques-Dalcroze	
COMPÉTENCES VISÉES	<p>Comprendre les bases de l'approche Dalcrozienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • développer des habilités corporelles dans les liens mouvement-musique et en rythmique. • développer l'écoute, l'imagination, la curiosité du son. • aborder des processus créatifs. • développer des outils d'observation et d'analyse. 	<p>Avoir approfondi les bases de la méthodologie Jaques-Dalcroze :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avoir développé une musicalité dans le mouvement corporel. • avoir acquis une certaine aisance et spontanéité pour improviser. • pouvoir développer une problématique créative en utilisant ses compétences musicales en les mettant en lien avec les compétences acquises en mouvement, improvisation et d'autres domaines artistiques de son choix. • avoir développé une capacité de réflexion autour de la méthode Jaques-Dalcroze.
DISPENSÉ SUR LE SITE DE NEUCHÂTEL	Non	
PRÉ-REQUIS	Aucun	Pour entrer en deuxième année du module d'ouverture Approche de la méthode Jaques-Dalcroze, l'étudiant·e doit démontrer qu'il s'inscrit dans son projet de développement professionnel et transmettre une lettre de motivation argumentée. Les professeur·e·s évaluent également son potentiel de développement.
MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	Présence et participation motivée.	
	Réalisation pratique d'un travail mettant en lien la musique et les pratiques expérimentées et développées durant l'année.	Créer une pièce contenant des éléments d'improvisation instrumentale et de mouvement corporel en lien avec d'autres arts.
	Rédaction d'un travail écrit sur un thème donné.	Rédaction d'analyse de cours observés avec différentes applications de la méthode.
JURY	Les professeur·e·s du module d'ouverture approche de la méthode Jaques-Dalcroze.	
REMARQUES	Nombre minimum d'étudiant·e·s : 6 / Nombre maximum d'étudiant·e·s : 12	

DURÉE	UNE ANNÉE
COORDINATION	Florence Jaccottet
ENSEIGNANT·E·S	Florence Jaccottet, Annik Von Kaenel, N.N.
DESCRIPTIF	Explorer les relations entre l'action, le temps et l'espace dans le cadre d'une performance artistique.
AUDIENCE	Tous profils instrumentistes et chanteurs·euses, à l'exception des étudiant·e·s du département musique et mouvement.
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	<p>Cours collectif de 90 minutes hebdomadaires portant sur trois axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Improvisation avec les technologies (son, lumière, image, scénographie). Sensibilisation et compréhension des langages technologiques au service d'une performance artistique. 20h • Travail sur la corporalité du musicien : par l'improvisation et la composition instantanée, développer l'aisance physique de l'instrumentiste, approche du corps dans une perspective scénique, exploration des relations entre le corps, l'espace et son instrument. 20h • Qu'est-ce qu'une scénographie : construction et développement. Élaboration d'une scénographie à partir de la proposition de l'étudiant·e, travail sur les émotions, la mise en valeur d'un propos, quels espaces pour la thématique choisie (pièce musicale, improvisation..). 8h
	Les groupes sont encadrés alternativement par les trois intervenant·e·s du module d'ouverture Art-Performance.
PLANIFICATION	Le lundi de 12h à 13h30
COMPÉTENCES VISÉES	Capacité à trouver les moyens de mettre en valeur son propos artistique, à créer à partir d'un matériau personnel à travers la sensibilisation aux langages technologiques au service d'une performance artistique, la pratique des nouvelles technologies sonores, la conscience et la pratique corporelle au service du musicien, la compréhension et l'expressivité au sein de différents espaces scéniques.
DISPENSÉ SUR LE SITE DE NEUCHÂTEL	Non
PRÉ-REQUIS	Aucun
MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	Présence et participation motivée.
	Représentation publique d'une performance comprise entre 5' et 10' mettant en relation les outils travaillés durant l'année.
	Un compte-rendu conclusif d'une dizaine de pages devant contenir : présentation de la performance - historique - problématiques rencontrées et solutions apportées - gestion éventuelle de participant·e·s - points forts/points faibles - synthèse. Examen de transposition/réduction
JURY	Les professeur·e·s du module d'ouverture en Art-Performance.
REMARQUES	<p>Lors du premier semestre, les étudiant·e·s sont initiés aux différents outils de travail proposés. Ils/elles choisissent leur thématique au cours de la deuxième partie du module. L'élaboration scénique se fait dans la dernière partie du module.</p> <p>Nombre minimum d'étudiant·e·s : 6 Nombre maximum d'étudiant·e·s : 12</p>

DURÉE	UNE ANNÉE
COORDINATION	Simon Gaberell (HES-SO Genève), Nancy Rieben (HEM)
ENSEIGNANT-E·S	Yves Corminboeuf (HEAD), Laurence Vernay (HEdS), Laurent Cornaglia et Jérôme Favoulet (HEG), Raffaella Poncioni (HETS), Nathalie Mongé, Didier Challand et Véronique Guiné (HEPIA)
DESCRIPTIF	Créagir est un atelier interdisciplinaire qui implique les étudiant·e·s des 6 hautes écoles de la HES-SO Genève et leurs différentes filières dans des projets agiles et collaboratifs pour inventer la ville de demain.
AUDIENCE	Tous profils, instrumentistes et chanteurs·euses
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	<p>Les étudiant·e·s collaborent et abordent - en petits groupes interdisciplinaires - un projet créatif et concret pour transformer les pratiques de la ville. Il s'agit d'un apprentissage par projet. Le site est proposé en partenariat avec une collectivité publique. Un contact direct avec les futurs utilisateurs ou acteurs du site est organisé. L'atelier s'articule autour de plusieurs temps forts collectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une semaine d'atelier la semaine avant la rentrée d'automne qui rassemble les étudiant·e·s, les professeur·e·s encadrants et les acteurs/rices du site. Les objectifs de cette rencontre sont triples : la compréhension du site et de ses enjeux; la constitution des groupes et le choix des référents; la formulation d'une esquisse de projet. Ce première semaine s'articule autour de présentations théoriques, de moments de travail en groupes, de visites et de témoignages d'expériences. • Trois demi-journées de présentations orales et de discussions collectives. Enfin, un suivi pédagogique de la progression des groupes est organisé sous forme de tutorat durant le semestre selon des horaires à convenir en fonction des disponibilités du groupe.
PLANIFICATION	<p>Semaine de workshop 11-15 septembre 2023. Demi-journées intermédiaires : mercredi 11 octobre matinée et vendredi 17 novembre 2023. Présentation finale : mercredi 10 janvier 2024. Séances de coaching d'une heure deux fois par mois durant le premier semestre à placer sur rendez-vous le mardi ou jeudi entre 17h30 et 19h30.</p>
COMPÉTENCES VISÉES	<p>L'équipe pédagogique propose l'apprentissage par projet et privilégie le travail de conception en atelier collectif pour inventer des solutions face aux défis urbains actuels. Elle veille à ce que les étudiant·e·s se comprennent et progressent en s'appuyant sur la force et les compétences du groupe. Les étudiant·e·s sortent de l'atelier Créagir avec des compétences nouvelles liées aux transformations de la ville, élargissent leur horizon vers d'autres disciplines et développent leur savoir-être.</p>
DISPENSÉ SUR LE SITE DE NEUCHÂTEL	Non
PRÉ-REQUIS	Aucun
MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	<p>Présence et participation motivée.</p> <p>Présentation orale finale du projet collectif.</p> <p>Rendu d'un dossier écrit collectif.</p>
JURY	Les intervenant·e·s du module Créagir.
REMARQUES	<p>Après l'évaluation pédagogique, La HES-SO Genève offre l'opportunité aux étudiant·e·s Créagir de communiquer et valoriser leurs projets dans la cadre d'un jury. Un prix-récompense de CHF 6'000.- sera remis aux équipes lauréates.</p>

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
COORDINATION	Patrick Lehmann, Nina Uhari, Judith Baubérot	
ENSEIGNANT·E·S	Direction d'orchestre : N.N. Direction de chœur : Natacha Casagrande Direction d'ensemble d'instruments à vent : Vincent Métrailler Instrumentation : Victor Cordero	Direction d'orchestre : Laurent Gay Direction de chœur : Celso Antunes
DESCRIPTIF	Acquisition des éléments de base de direction d'ensemble : chœur, orchestre, ensemble d'instruments à vents. Pratiques et bases de réflexion, initiation à l'instrumentation. La deuxième année, ouverte sur concours, est spécialisée vers l'une des disciplines direction d'orchestre ou direction de chœur.	
AUDIENCE	Tous profils, instrumentistes et chanteurs-euses, à l'exception des étudiant-e-s de direction	
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	Direction d'orchestre : travail à la table, travail de la gestique. 16h	Soit direction d'orchestre. 32h
	Direction de chœur : travail sur la gestique et mise en pratique avec le chœur constitué des élèves de direction. Notions de pose de voix. 16h	Soit direction de chœur. 32h
	Direction d'ensembles d'instruments à vent : gestique, respiration, répertoire. 8h	Un cours d'écriture à choix durant le premier semestre : soit écriture du XXe, soit harmonie, soit contrepoint. 16h
	Initiation à l'instrumentation. 4h	
	Stage d'observation : 25h • Un cours à la table orchestre. 3h • Un cours à la table chœur. 3h	Stage d'observation : une session complète de direction d'orchestre ou de direction de chœur avec l'orchestre-atelier ou le chœur-atelier. 8h
PLANIFICATION	Direction de chœur et direction d'orchestre : Le jeudi de 16h à 18h • 1er semestre, 8 jeudis à définir : dir. de chœur • 2e semestre, 8 jeudis à définir : direction d'orchestre. Direction d'ensemble d'instruments à vent : à définir Séminaire Instrumentation : à définir Observation cours de direction d'orchestre : • 1 cours à la table un mercredi entre 11h et 14h • 1 session de l'Orchestre-atelier un lundi et un mardi de 11h à 13h et de 14h à 16h. Observation cours de direction de chœur : • 1 cours à la table (jour et horaires à définir avec Celso Antunes) • 1 session du Choeur-atelier (jour et horaires à définir avec Celso Antunes).	Direction d'orchestre : • 32 h répartis sur des jeudis et vendredi, de 11h à 14h (Dernier vendredi de 11h à 15h). Direction de chœur : • 32h (jours et horaires à définir avec Celso Antunes). Observation cours de direction d'orchestre : • 1 session de l'Orchestre-atelier un lundi et un mardi de 11h à 13h et de 14h à 16h. Observation cours de direction de chœur : • 1 session du Choeur-atelier (jour et horaires à définir avec Celso Antunes).
COMPÉTENCES VISÉES	Développer des compétences de base de la direction, par l'observation et la pratique, en lien avec les éléments de langage corporel, tant technique que musical : gestique métrique, geste respiratoire, finales, la verbalisation de ses intentions musicales et leur communication à un ensemble, s'initier à l'instrumentation.	Développement des compétences acquises durant la première année du module d'ouverture, en se concentrant sur la direction d'orchestre ou la direction de chœur.
DISPENSÉ SUR LE SITE DE NEUCHÂTEL	Non	

MOV | DIRECTION D'ENSEMBLE (SUITE)

<p>PRÉ-REQUIS</p>	<p>Aucun</p>	<p>Pour pouvoir suivre la deuxième année du module d'ouverture de direction, l'étudiant choisit une orientation, soit la direction d'orchestre, soit la direction de chœur et est soumis à une audition devant le responsable de département concerné ou son représentant et le professeur (Laurent Gay ou Celso Antunes).</p>
<p>MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION</p>	<p>Présence et participation motivée.</p> <p>Une moyenne des notes portant sur le travail de l'année pour chaque discipline, ainsi que sur les différentes mises en situation durant les cours de direction.</p>	<p>Examen noté avec l'orchestre-atelier ou le chœur-atelier sur une des œuvres préparées durant l'année.</p>
<p>JURY</p>	<p>Les professeur-e-s du module d'ouverture direction d'ensemble.</p>	<p>Le/la responsable du département concerné ou son/sa représentant-e à titre de président-e du jury et un-e expert-e externe.</p>
<p>REMARQUES</p>	<p>Pour la première année du module, la direction de chœur se déroule sur le premier semestre, avec validation en janvier, la direction d'orchestre sur le deuxième semestre avec validation en avril.</p> <p>Nombre maximum : 12 étudiant-e-s</p>	

MOV | ÉCRITURE ET COMPOSITION

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
COORDINATION	Nicolas Bolens	
ENSEIGNANT·E·S	Arturo Corrales et Dragos Tara (selon inscriptions), Victor Cordero, intervenants ponctuels	
DESCRIPTIF	Ce module d'ouverture est destiné aux étudiant·e·s avec un esprit créatif désirant canaliser leurs potentiels dans le domaine de la composition et de l'écriture. Une dimension «composer-performer» peut être développée pour les étudiant·e·s désirant être eux-même les interprètes de leurs compositions.	
AUDIENCE	Tous profils, instrumentistes, chanteurs·euses, étudiant·e·s en musique et mouvement, à l'exception des compositeurs·rices	
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	Cours semi-collectif de composition et d'écriture. (32h)	Cours semi-collectif de composition et d'écriture. (32h)
	Séminaire d'instrumentation semi-collectif 2 x 2h (4h)	
	Séminaire d'introduction à l'électroacoustique 2 x 4h (8h)	Séminaires à choix dans l'offre annuelle de la classe de composition. (16h)
	Séminaire spécifique: rencontre avec un compositeur (4h)	
	Optionnel : séminaire logiciel d'édition 2x3h 6h)	
PLANIFICATION	GE: 16 cours de 2h, les mardis de 10h à 12h NE: 32h - Séminaires ponctuels à déterminer	
COMPÉTENCES VISÉES	Partir du projet personnel de l'étudiant·e pour lui permettre de développer les outils nécessaires à la création de courtes pièces de musique de chambre.	Préparer l'étudiant·e pour une éventuelle entrée en master de composition, travailler spécifiquement sur des pièces pour grand ensemble, développer la maîtrise des timbres et la connaissance du répertoire pour grand ensemble.
À NEUCHÂTEL	Oui	
PRÉ-REQUIS	Aucun	Pour entrer en deuxième année du module d'ouverture écriture et composition, l'étudiant·e doit démontrer qu'il s'inscrit dans son projet de développement professionnel et transmettre une lettre de motivation argumentée. Les professeur·e·s évaluent également son potentiel de développement.
MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	Présence et participation motivée.	
	Écriture d'au minimum une pièce pour petit ensemble. Critères d'évaluation: réalisation d'une partition complète rendue dans les délais. Qualité du travail, évolution de la démarche d'écriture.	Écriture de deux pièces au minimum, l'une pour ensemble et l'autre pour son propre instrument. Critères d'évaluation: réalisation d'une partition complète rendue dans les délais. Qualité du travail, évolution de la démarche d'écriture.
	Audition publique d'au moins une pièce écrite durant l'année. Critères d'évaluation : qualité de l'événement musical.	Audition publique d'au moins deux pièces écrites durant l'année. MA1 de la classe de composition.
JURY	Les professeur·e·s du module d'ouverture écriture et composition.	Un·e président·e et un·e expert·e externe.
REMARQUES	-	

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
COORDINATION	Xavier Bouvier	
ENSEIGNANT·E·S	Xavier Bouvier (XB), Lingling Yu (LY), Patrik Dasen (PD), Claude Gastaldin (CG), Basel Rajoub (BR), Reinaldo Delgado (RD)	
DESRIPTIF	Pratique des musiques non occidentales, accompagnée d'une réflexion sur leurs contextes culturels, sociaux et leurs théories propres.	
AUDIENCE	Tous profils, instrumentistes et chanteurs-euses (à l'exception de la musique de l'Inde du Nord qui n'est pas ouverte aux percussionnistes)	
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	<p>Une tradition non-occidentale à choisir parmi les quatre proposées, cours collectif de 64 périodes annuelles, liant théorie et pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Musique classique de l'Inde du Nord (CG, PD) : une pratique en deux volets qui porte sur une initiation à l'improvisation mélodique selon le système des raga et une initiation au système rythmique des tala qui sont au cœur de l'interprétation de la musique classique hindoustanie. Ces volets pratiques sont complétés par un cours de contextualisation culturelle en lien avec les éléments pratiques travaillés. • Musique Soie et Bambou de la Chine du Sud (XB, LY) : l'ensemble d'une dizaine de participant·e·s pratique le répertoire de la Chine du sud (Soie et bambou, musique cantonaise, poèmes à cordes du Chaozhou). Décontractée et attractive, cette musique, pratiquée dans les salons de thé par des amateurs, peut être abordée sur l'instrument personnel des étudiant·e·s, qui seront ensuite initié·e·s aux instruments chinois mis à disposition. Puisant dans les airs d'opéras locaux ou dans les mélodies traditionnelles; ce répertoire permet d'aborder la question des textures hétérophoniques, des interactions au sein d'un ensemble, de l'ornementation/improvisation, ainsi que des modes de transmission entre oralité et écriture. La partie théorique aborde la notation chiffrée, les systèmes de modes, le contexte historique et social, ainsi que l'apprentissage du vocabulaire spécifique en chinois. • Gamelan de Bali (PD) : une partie pratique collective basée sur le travail de mémorisation par la vocalisation, la répétition et le mimétisme, de mémorisation des pièces par transmission orale, une partie théorique basée sur la contextualisation culturelle du sud-est asiatique et théorique, en lien avec le répertoire travaillé, sur la projection d'images. Parmi les nombreux gamelans (littéralement 'orchestres') présents en Indonésie, le gamelan gong kebyar est aujourd'hui la formation orchestrale la plus répandue sur l'île de Bali où il est associé à la danse, au théâtre et à divers rituels où la musique joue un rôle prépondérant. Composé essentiellement d'instruments métallophones à percussion, la pratique du gamelan permet d'aborder des questions liées à la coordination au sein d'un ensemble, à la polyrythmie et aux interactions dans le jeu, et de réfléchir sur la notion même d'orchestre. Minimum 8 étudiant·e·s • Ensemble Oriental (BR) : une partie pratique basée sur le répertoire de monodies de l'espace méditerranéen et au-delà : musiques arabo-andalouses, turco-ottomanes, et irano-persanes. La partie théorique porte sur l'entourage culturel, les systèmes modaux des (Makams, Dastgah) et rythmiques, la structure, la forme des pièces travaillées, les emprunts, l'évolution et les « migrations » des musiques dans l'espace méditerranéen. • Percussions Afro-cubaines (RD) : L'île de Cuba aura été, pendant de bien trop nombreux siècles, une des destinations importantes de la traite européenne des esclaves en provenance d'Afrique. De ce choc de cultures naîtra la culture cubaine contemporaine, syncrétique et métisse. Depuis l'époque coloniale, les sonorités rituelles des cultes Arará, Abakua ou Yoruba se mêlent aux liturgies catholiques et aux fanfares des académies militaires espagnoles, ou encore à la musique française d'Haïti si populaire dans la société havanaise du XVIIIe siècle, pour accompagner les danses de salon. L'avènement du Blues et du Jazz donnera à son tour de nouvelles formes aux styles de chansons, notamment les chansons sentimentales, qui rejoindront les styles plus traditionnels de la Trova et du Boléro. Le Son, une des racines majeures de la Salsa, a ses origines dans un milieu rural dans lequel des esclaves africains et de petits agriculteurs d'Andalousie travaillaient et jouaient de la musique ensemble, développant au fil du temps de nombreuses variations. Ce cours propose d'aborder par la pratique ces diverses musiques afro-cubaines, mais un contexte ethnomusicologique sera également proposé au fil de l'enseignement. 	

MOV | ETHNOMUSICOLOGIE (SUITE)

<p>PLANIFICATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Musique de l'Inde du Nord : a) cours théorique (16h) b) cours pratique tabla (16h) et raga (16h) - 1h toutes les deux semaines, jour à définir • Soie et bambou : jeudi de 14h à 16h • Gamelan de Bali : mercredi 13h-15h • Ensemble Oriental : lundi 18h-20h • Percussions afro-cubaines : horaires à déterminer
<p>COMPÉTENCES VISÉES</p>	<p>Appréhender les musiques non occidentales, l'apprentissage de traditions orales ou de modes d'écritures différentes, pouvoir les situer dans leurs contextes culturels, sociaux et leurs théories propres. Se confronter à des approches de pratiques différentes pour les mettre en perspective avec le répertoire classique occidental.</p>
<p>DISPENSÉ SUR LE SITE DE NEUCHÂTEL</p>	<p>En partie pour les percussions afro-cubaines, les autres non</p>
<p>MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION</p>	<p>Présence et participation motivée.</p>
	<p>Participation au concert de fin d'année et présentation en public de l'- des œuvre-s interprétée-s.</p> <p>Travail écrit de 5 pages sur un aspect théorique étudié, ou forme orale équivalente, avec références dans une bibliographie de base.</p>
<p>JURY</p>	<p>Les enseignant-e-s du module ethnomusicologie concerné.</p>
<p>REMARQUES</p>	<p>Sur demande et sur la base d'un projet de développement personnel, il est possible de suivre une deuxième année avec la même tradition non-occidentale. Le projet est soumis à l'enseignant-e pour validation et le module d'ouverture implique un tutorat personnel en fonction du projet particulier de l'étudiant-e.</p>

DURÉE	UNE ANNÉE
COORDINATION	Florence Jaccottet (HEM), N.N. (HETS)
ENSEIGNANT·E·S	Membres du corps professoral de la filière Psychomotricité de la HETS
DESRIPTIF	<p>Le module comporte trois thèmes de formation orientés vers la compréhension des processus psychomoteurs, leurs rôles dans le développement ainsi que des conditions qui les favorisent.</p> <p>Les trois thèmes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le jeu comme expérience psychomotrice d'apprentissage et d'expression de soi. • Les bases de l'organisation psychomotrice.
AUDIENCE	Tous profils, instrumentistes et chanteurs·euses
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	<p>L'objectif du module est d'acquérir des bases théoriques et pratiques permettant d'enrichir et de diversifier ses moyens d'intervention en utilisant des repères psychomoteurs.</p> <p>Le format temporel en présentiel correspond à 16 demi-journées de 3h, réparties sur un semestre et demi, soit un total de 48h.</p> <p>Les modalités pédagogiques articulent apports théoriques et méthodologiques, mises en situation corporelles et ludiques, analyse de la pratique.</p>
PLANIFICATION	Horaire et date à confirmer
COMPÉTENCES VISÉES	<p>Les compétences visées sont de pouvoir manifester des capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les éléments de description et de compréhension des processus psychomoteur pour décrire et analyser une situation professionnelle. • Utiliser ces éléments pour discuter la pertinence d'envisager (ou non) des variations de ses modes d'intervention ainsi que du dispositif décrit dans la situation présentée.
DISPENSÉ SUR LE SITE DE NEUCHÂTEL	Non
PRÉ-REQUIS	Avoir une expérience préalable ou en cours d'enseignement avec des enfants ou des adultes.
MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	<p>Présence et participation motivée.</p> <p>Mode de validation : Réalisation d'un travail écrit de réflexion et de discussion des apports de l'approche psychomotrice sur la base de la présentation d'une situation tirée de la pratique de l'étudiant·e.</p> <p>Objectif : Réfléchir une situation professionnelle en utilisant les apports du module.</p> <p>Critères : la clarté du propos avec une distinction entre description et analyse ainsi que l'utilisation des ressources abordées dans le module et la richesse de leur mise en lien avec la réflexion pédagogique dans l'analyse et la discussion.</p>
JURY	Les professeur·e·s du module d'ouverture Introduction à un regard psychomoteur.
REMARQUES	<p>Minimum 6 étudiant·e·s</p> <p>Le module d'ouverture est proposé par la filière psychomotricité de la HETS et se déroule dans les locaux de de la HETS.</p>

MOV | JAZZ ET MUSIQUES ACTUELLES

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
COORDINATION	Olivier Rogg (GE), René Michon (NE)	
ENSEIGNANT-E-S	Patrick Dasen, Nicolas Hafner, Marc Perrenoud, Olivier Rogg, enseignant-e-s à déterminer sur le site de Neuchâtel	
DESCRIPTIF	Pratique du jazz, rock, funk, reggae, etc. en petite et grande formation	
AUDIENCE	Tous profils, instrumentistes et chanteurs-euses	
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	Histoire et sociologie des musiques actuelles : cours théorique collectif (7x1h30). 10,5h	Atelier au piano et à l'instrument liant théorie et pratique (2 étudiant-e-s). 32h
	Atelier pratique semi-collectif : petits groupes (2,3 étudiant-e-s). 24h	
	Grand ensemble : atelier pratique collectif (4x3h). 12h	
PLANIFICATION	<p>Genève :</p> <p>Histoire et sociologie : les 7 premiers lundis de chaque semestre 15h30-17h00, salle Centre des cultures (groupe 1, groupe 2)</p> <p><u>Petits groupes</u> : lundi fin d'après-midi ou mardi matin et après-midi, Petitot (Par Marc Perrenoud et Nicolas Hafner).</p> <p><u>Grands ensembles</u> : 1er semestre (groupe 1) : VE 12 janvier 2024 : 9h00 – 16h00 + VE 19 janvier 2024 : 14h00 – 20h30</p> <p>2e semestre (groupe 2) : VE 15 mars 2024 : 9h00 – 16h00 + VE 22 mars 2024 : 14h00 – 20h30</p> <p>(Ecole de Musique Actuelle - lieu à préciser)</p> <p>Neuchâtel : à déterminer</p>	
COMPÉTENCES VISÉES	<p>Acquisitions de base : improvisation sur une grille harmonique, maîtrise des chiffrages des chiffrages universels (jazz et musiques actuelles), structures harmoniques, accompagnements rythmiques, gammes et modes pour l'improvisation.</p> <p>Le travail en Grand Ensemble permet de développer les phrasés spécifiques, l'écoute de l'autre, la capacité de jouer sans chef, les dynamiques etc.</p>	Mise en pratique au piano et à l'instrument de la théorie harmonique, des modes d'improvisation, des différents rythmes, de la mémoire d'une grille harmonique, de l'architecture d'un solo.
DISPENSÉ SUR LE SITE DE NEUCHÂTEL	Oui	
PRÉ-REQUIS	Aucun	Pour pouvoir suivre la deuxième année de ce module, l'étudiant-e doit démontrer que celui-ci s'inscrit dans son projet de développement professionnel et transmettre une lettre de motivation argumentée. Les professeur-e-s évaluent également son potentiel de développement.
MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	Présence et participation motivée.	
	<p>Evaluation formative sous forme d'examen pratique associant des prestations en solo, en duo et/ou en petits groupes : grilles d'accords, standards de jazz, improvisation solistique.</p> <p>Participation à la prestation publique de fin du semestre du Grand ensemble.</p>	
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture jazz et musiques actuelles.	
REMARQUES	Si un nombre minimum de 6 pianistes est inscrit au module d'ouverture jazz et musiques actuelles, le grand ensemble est remplacé par un atelier spécifique avec une section en trio basse-batterie.	

DURÉE	UNE ANNÉE
COORDINATION	Joshua Hyde et Nicolas Donin
ENSEIGNANT·E·S	Joshua Hyde et Nicolas Donin (UNIGE) et intervenant·e·s externes
DESCRIPTIF	Ce module est conçu comme une initiation à la médiation musicale. Il s'organise autour d'un projet concret de médiation élaboré par les participant·e·s. Il a pour objectif de donner des bases pratiques et théoriques sur les deux grands enjeux actuels de la médiation musicale : interventions participatives auprès de publics et dissémination de connaissances musicologiques sur supports écrits.
AUDIENCE	Tous profils, instrumentistes, chanteurs·euses et musicologues
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	<ul style="list-style-type: none"> • Séances hebdomadaires d'1h30. • Séances de travail complémentaires, in situ avec les partenaires des projets. • Élaboration de projets de médiation répartis également sur les deux moitiés du semestre. • Réflexion sur la médiation musicale (histoire, contexte, tendances actuelles) en dialogue avec des spécialistes. • Rencontres avec des acteurs du milieu musical genevois (Concours de Genève, Contrechamps ...). • Travail sur l'expression orale, la conscience du corps, le théâtre et l'improvisation. • Réalisation du projet de médiation. • Retour sur l'expérience vécue.
PLANIFICATION	Les mercredis entre 12h et 14h, de fin septembre à fin décembre. Lorsque tous les projets ont été réalisés, une séance de bilan et de discussion est organisée.
COMPÉTENCES VISÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à élaborer un projet de médiation en lien avec une institution et un public. • Capacité à mener un atelier musical en situation réelle. • Expression orale et capacité de vulgarisation.
DISPENSÉ SUR LE SITE DE NEUCHÂTEL	Non
PRÉ-REQUIS	Aucun
MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	Présence et participation active aux séminaires ainsi qu'à la réalisation des projets de médiation. Evaluation sur la base du résultat du projet de médiation et d'un rapport (par oral ou par écrit) sur l'expérience vécue.
JURY	Joshua Hyde et Nicolas Donin
REMARQUES	

MOV | MUSICOLOGIE, OPTION COURS À CHOIX

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
COORDINATION	Laure Spaltenstein	
ENSEIGNANT·E·S	Enseignant·e·s de l'unité de musicologie de l'Université de Genève	
DESCRIPTIF	Ce module d'ouverture offre la possibilité de se familiariser avec les outils et les méthodes de la recherche en musicologie. Les cours sont suivis au département de musicologie de l'Université de Genève (http://www.unige.ch/lettres/armus/music).	
AUDIENCE	Tous profils, instrumentistes et chanteurs·euses	
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	Séminaire « Introduction à la recherche musicologique ». Le séminaire a lieu chaque semaine pendant 2h de septembre à décembre. Il est validé (4 crédits ECTS) par un travail d'attestation (sans note) réalisé durant le semestre.	Séminaire libre à choisir dans le programme des cours du département de musicologie. Le séminaire est validé (4 crédits ECTS) par un travail d'attestation (sans note) réalisé durant le semestre.
	Séminaire libre à choisir dans le programme des cours du département de musicologie. Le séminaire est validé (4 crédits ECTS) par un examen oral sur un sujet spécifique proposé par la/le professeur·e.	
PLANIFICATION	Horaires définitifs de l'Université disponibles en juin 2023 sur https://pgc.unige.ch et sur le site internet de l'Unité de musicologie.	
COMPÉTENCES VISÉES	Maîtrise des outils de recherche en musicologie. Rédaction d'un travail académique (problématique, plan, bibliographie, citation des sources, rédaction, etc.).	Capacité à maîtriser un sujet spécifique et à en dégager une réflexion argumentée et documentée.
DISPENSÉ SUR LE SITE DE NEUCHÂTEL	Non	
PRÉ-REQUIS	Bonne maîtrise du français (compréhension, expression orale et écrite).	
MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	Présence et participation motivée.	
	Les modalités du travail d'attestation sont à discuter avec les enseignant·e·s du département de musicologie. Une attestation consiste généralement en un travail écrit d'une dizaine de pages. L'examen oral dure 60 minutes, avec 30 minutes de présentation de l'étudiant·e et 30 minutes de questions. Le choix du sujet pour cet examen doit être préalablement discuté avec l'enseignant·e.	
JURY	Les enseignant·e·s de l'unité de musicologie de l'Université de Genève.	
REMARQUES	Le séminaire « Introduction à la recherche musicologique » n'a lieu qu'au semestre d'automne. Les séminaires à choix peuvent être suivis indifféremment au semestre d'automne ou au semestre de printemps.	

MOV | MUSICOLOGIE, OPTION RATTRAPAGE

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
COORDINATION	Nicolas Donin, Laure Spaltenstein	
ENSEIGNANT·E·S	Enseignant·e·s de l'unité de musicologie de l'Université de Genève	
DESRIPTIF	Ce module d'ouverture offre la possibilité de se familiariser avec les outils et les méthodes de la recherche en musicologie et d'anticiper un rattrapage en vue d'un master en musicologie ou en ethnomusicologie. Les cours sont suivis au département de musicologie de l'Université de Genève (http://www.unige.ch/lettres/armus/music).	
AUDIENCE	Tous profils, instrumentistes et chanteurs·euses	
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	Séminaire « Introduction à la recherche musicologique ». Le séminaire a lieu chaque semaine pendant 2h de septembre à décembre. Il est validé (4 crédits ECTS) par un travail d'attestation (sans note) réalisé durant le semestre et par un examen oral portant sur la terminologie musicale.	Cours « Histoire et langages de la musique occidentale I ». Le cours a lieu chaque semaine pendant 2h de septembre à décembre. Il est validé (4 crédits ECTS) par un examen écrit de 60 minutes sur un sujet convenu avec la/le professeur·e.
	Séminaire « Questions de méthode ». Le séminaire a lieu chaque semaine pendant 2h de février à mai. Il est validé (4 crédits ECTS) par un travail d'attestation (sans note) réalisé durant le semestre.	Séminaire libre à choisir dans le programme des cours du département de musicologie. Le séminaire est validé (4 crédits ECTS) par un travail d'attestation (sans note) réalisé durant le semestre.
PLANIFICATION	Horaires définitifs de l'Université disponibles en juin 2023 sur https://pgc.unige.ch et sur le site internet de l'Unité de musicologie.	
COMPÉTENCES VISÉES	Maîtrise des outils de recherche en musicologie. Rédaction d'un travail académique (problématique, plan, rédaction, bibliographie, citation des sources, etc.).	Capacité à maîtriser un sujet spécifique et à en dégager une réflexion argumentée et documentée.
DISPENSÉ SUR LE SITE DE NEUCHÂTEL	Non	
PRÉ-REQUIS	Bonne maîtrise du français (compréhension, expression orale et écrite)	
MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	Présence et participation motivée.	
	Les modalités du travail d'attestation sont à discuter avec les enseignant·e·s du département de musicologie. Une attestation consiste généralement en un travail écrit d'une dizaine de page. L'examen oral porte sur une liste de termes à connaître. Cette liste est disponible sur le site internet du département. Deux termes ou groupes de termes seront tirés au sort par l'étudiant·e qui aura alors droit à un temps de préparation (5 minutes de préparation et 15 minutes de passage).	Une attestation (sans note) : Les modalités du travail d'attestation sont à discuter avec les enseignant·e·s du département de musicologie. Une attestation consiste généralement en un travail écrit d'une dizaine de pages. L'examen écrit dure 60 minutes. Le choix du sujet pour cet examen doit être préalablement discuté avec l'enseignant·e.
JURY	Les enseignant·e·s de l'unité de musicologie de l'Université de Genève.	
REMARQUES	Le séminaire « Introduction à la recherche musicologique » et le cours « Histoire et langages de la musique occidentale I » n'ont lieu qu'au semestre d'automne. Le séminaire « Questions de méthode » n'a lieu qu'au semestre de printemps. Le séminaire à choix peut être suivi indifféremment au semestre d'automne ou au semestre de printemps. Le semestre d'automne se termine aux vacances de Noël.	

MOV | MUSIQUE ANCIENNE

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
COORDINATION	Elizabeth Dobbin	
ENSEIGNANT·E·S	Professeur·e·s du département de musique ancienne	
DESSCRIPTIF	Un projet d'ensemble, orchestre (obligatoire pour les violonistes et les altistes) ou grand ensemble ou musique de chambre.	Deux projets d'ensemble, orchestre (obligatoire pour les violonistes et les altistes) ou grand ensemble, dont un projet de musique de chambre.
AUDIENCE	Tous profils, instrumentistes et chanteurs·euses, à l'exception des étudiant·e·s du DMA	
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	Cours d'instrument historique en semi-collectif à 2 étudiant·e·s. (24h) ou cours individuel (12h)	Cours individuel d'instrument historique. 16h
	Cours théorique d'introduction à la musique ancienne 1 : initiation aux principales disciplines historiquement informées : notation, solmisation, contrepoint, ornementation, basse continue, improvisation 24h	Cours théorique d'introduction à la musique ancienne 2 : approfondissement des notions abordées dans le cours de première année. 24h
	Un projet de grand ensemble (obligatoire pour les violonistes et les altistes, selon offre) ou un projet de musique de chambre.	Un projet de grand ensemble (obligatoire pour les violonistes et les altistes, selon offre) ou un projet de musique de chambre.
PLANIFICATION	Cours théoriques (jour/heure à déterminer). Cours d'instrument historique à planifier avec les professeur·e·s.	
COMPÉTENCES VISÉES	Elargir la compréhension du répertoire ancien par la pratique de l'instrument historique, et la théorie qui lui est rattachée.	Développer les connaissances théoriques et pratiques du répertoire ancien et de l'instrument historique dans le but d'intégrer un master en interprétation spécialisée, pratique des instruments historiques ou un master en interprétation musicale, orientation en concert au DMA, avec co-requis à déterminer.
À NEUCHÂTEL	Non	
PRÉ-REQUIS	Aucun	Pour entrer en deuxième année du module d'ouverture musique ancienne, l'étudiant·e doit démontrer qu'il s'inscrit dans son projet de développement professionnel et transmettre une lettre de motivation argumentée. Les professeur·e·s évaluent également son potentiel de développement.
MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	Présence et participation motivée.	
	Un examen instrumental dont les pièces présentées démontrent la maîtrise d'un langage et d'une ornementation spécifique sur l'instrument.	Un examen instrumental dont les pièces présentées démontrent un développement technique avec le perfectionnement des premières règles de base de styles, d'improvisation et d'ornementation.
	Un examen oral et un dossier portant sur le cours théorique d'introduction à la musique ancienne 1 pour vérifier l'acquisition de compétences pratiques.	Un examen oral et un dossier portant sur le cours théorique d'introduction à la musique ancienne 2 pour vérifier l'acquisition de compétences pratiques.
JURY	Les professeur·e·s du département de musique ancienne et un·e expert·e externe pour l'examen instrumental.	
REMARQUES	Le violon baroque est également ouvert aux altistes et violonistes.	

MOV | MUSIQUE AU CINÉMA

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
COORDINATION	Rodolphe Schacher	
ENSEIGNANT-E·S	Pierre Funck, Olav Lervik	
DESCRIPTIF	Techniques et esthétiques relatives à la musique au cinéma, pour films documentaires ou de fiction.	
AUDIENCE	Tous profils, instrumentistes et chanteurs·euses	
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	Composition pour l'image : composition à contenu narratif, scènes animées avec son, films muets, films d'animation, séquences sur la musique de films documentaires. Composition et jeu acoustique privilégié ou électroacoustique. 32h	Composition pour l'image sur des films plus complets. Affinement de techniques propres à l'écriture pour l'image : expression musicale de concepts transversaux comme le mouvement, la masse, la texture, la lumière, etc. 32h
	Cours théorique portant sur l'analyse de l'image, sa «grammaire», comment elle respire, parle, et comment la musique vient s'affairer dans un élément de narration. Une thématique particulière à chaque séance : les moyens minimaux, la musique comme vecteur de référence socio-culturelle. 32h	Perfectionnement des capacités d'analyse, notamment avec des cinémas dits «d'auteur·trice». Découverte de films dont la musique est atypique (p. ex. dans la nouvelle vague). 32h Un partenariat avec la HEAD est envisagé.
PLANIFICATION	Cours de composition en demi-collectif le lundi après-midi tous les 15 jours. Horaire précis communiqué ultérieurement. Cours théorique en collectif le jeudi une fois par mois. Horaire communiqué ultérieurement.	
COMPÉTENCES VISÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux étudiant·e·s de se confronter à des projets concrets, que ce soit sous forme d'exercices ou de collaborations avec des étudiant·e·s des classes de cinéma de la HEAD. L'accent sera mis sur le dialogue avec le réalisateur, ou comment générer un concept solide à partir d'une intention narrative non musicale. • Donner des outils de réflexion et d'analyse du matériel filmique, en particulier dans son rapport avec la musique. A travers des exemples tirés de styles aussi divers que le cinéma classique européen et hollywoodien, le documentaire ou encore les films dits «expérimentaux», les étudiant·e·s apprendront à formuler une pensée critique et analytique, afin d'être en mesure d'exprimer des intentions musicales et de les justifier. • Offrir des stratégies de composition, du concept jusqu'à l'enregistrement. Les enjeux étant spécifiques aux médias cinématographiques, les étudiant·e·s apprendront par exemple à appréhender les contraintes de durée et de style. Il sera aussi question de référencement musical, ou comment une musique créée des chaînes sémantiques capables d'apporter un sens nouveau à un récit. • Sensibiliser aux aspects logistiques du métier de compositeur pour le cinéma. A travers des exemples de budgets et de plannings, le but est de former l'étudiant·e à affronter les pressions de l'industrie cinématographique. 	
À NEUCHÂTEL	Non	
PRÉ-REQUIS	Aucun	Pour entrer en deuxième année, l'étudiant·e doit démontrer qu'il s'inscrit dans son projet de développement professionnel et transmettre une lettre de motivation argumentée. Les professeur·e·s évaluent également son potentiel de développement.
MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	Présence et participation motivée	
	Examen théorique écrit : série de questions sur les aspects théoriques, référencement musical. Séquence avec musique à analyser. Une scène à mettre en musique (choix de scène 10-15 minutes cadre, 5 minutes de musique au maximum).	Soit une prestation live (ciné-concert), soit un film à mettre en musique.
JURY	Les professeur·e·s du module d'ouverture musique au cinéma.	
REMARQUES	Maximum 4étudiant·e·s par groupe pour la composition.	Nombre minimum d'étudiant·e·s : 4

MODULE | MUSIQUE, PRATIQUES SONORES ET ARTS VISUELS , CRÉATION TRANSDISCIPLINAIRE

DURÉE	UNE ANNÉE
COORDINATION	Christophe Fellay, Gilbert Nouno
ENSEIGNANT·E·S	Artiste·s invité·e·s, enseignant·e·s théoriques et pratiques des institutions partenaires
DESRIPTIF	Dans ce module interdisciplinaire et interinstitutionnel, des étudiant·e·s des hautes écoles d'arts visuels et de musique auront l'occasion de travailler ensemble à l'élaboration de projets artistiques autour de la relation entre le sonore et le visuel. Accompagnés par des enseignant·e·s et artistes actifs dans les diverses disciplines, les étudiant·e·s travailleront collectivement, en tenant compte des enjeux liés à la création sonore et/ou visuelle, grâce à des apports théoriques et des expérimentations pratiques pluridisciplinaires à même de favoriser l'émergence de formes artistiques singulières. Les rencontres, les collaborations et les déplacements dans les différents champs artistiques seront privilégiés de manière à permettre aux étudiant·e·s d'expérimenter en contexte dans les différents domaines et d'enrichir ainsi leurs pratiques personnelles d'expériences inédites. Ce module propose une expérience de création collective unique en résidence immersive dans un lieu exceptionnel.
AUDIENCE	Tous profils, compositeurs, instrumentistes et chanteurs·euses
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	6 journées dont 4 en résidence immersive avec l'artiste sélectionné, soit un total de 42h pour l'année, portant sur : <ul style="list-style-type: none"> • Cours théoriques abordant la question du son et du visuel dans une approche pluridisciplinaire. • Ateliers d'expérimentation et de création sonore et visuelle en immersion à la découverte du son dans ses différents contextes d'émergence.
PLANIFICATION	Dates du module à confirmer : du 11 au 15 mars 2024 inclus. Dates des journées d'introduction : à confirmer Le module comporte quatre journées de résidence en immersion totale avec logement sur place au Quartier Malévoz à Monthey. Contacter le bureau des études pour les remboursements des frais de transport et des indemnités de repas.
COMPÉTENCES VISÉES	Le module vise le développement chez l'étudiant·e de sa capacité à expérimenter la création dans un contexte collectif pluri- et interdisciplinaire. Il/elle acquerra, enrichira et mutualisera ses connaissances au contact des enseignant·e·s et des participant·e·s, dans les domaines du son, des arts visuels et interactifs tout au long d'un processus créatif ouvert favorisant l'émergence de formes artistiques inédites.
DISPENSÉ SUR LE SITE DE NEUCHÂTEL	Non
PRÉ-REQUIS	Intérêt prononcé pour les arts visuels, les arts numériques et interactifs.
MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	Présence et participation motivée.
	Restitution du module sous une forme artistique et adressée (publique). Travail collectif écrit, issu du journal de bord des étudiant·e·s et encadré par les inputs théoriques (environ dix pages).
JURY	Jury interne composé des professeur·e·s intervenant·e·s et des artistes invité·e·s.
REMARQUES	Le nombre de place limité à 10 étudiant·e·s au total. Ce module d'ouverture interdisciplinaire et interinstitutionnel (HEM et EDHEA) regroupera des étudiant·e·s issu·e·s des deux institutions.

MODULE | RECHERCHE ARTISTIQUE

DURÉE	UNE ANNÉE
COORDINATION	N.N.
ENSEIGNANT·E·S	Rémy Campos, N.N., professeur·e·s HEM impliqué.e.s dans la recherche.
DESRIPTIF	Le module d'ouverture Recherche artistique propose d'approfondir de façon concrète les méthodes de travail ainsi que les formes de publication en usage dans ce domaine. Le module comprend des rencontres avec des acteurs de la recherche artistique, une résidence à l'étranger dans une institution dédiée à la recherche et à la production artistique, la participation comme auditeur(trice) à un colloque, la réalisation par l'étudiant·e d'un court film documentaire consacré à un objet de recherche artistique.
AUDIENCE	Tous profils
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	Ateliers avec des porteurs de projets (3 x 3h), compte rendu d'un colloque ou d'une journée d'étude (3h), atelier tournage d'un film documentant un projet de recherche de la HEM (30h), tutorats individuels pour le suivi des travaux écrits (4 x 30min = 2h).
	Réalisation d'écrits et production collective d'un film.
	Entretiens réguliers avec des chercheurs·euses et des praticiens·nes dans et hors l'institution.
PLANIFICATION	Rendez-vous individuels à programmer en fonction de l'actualité des projets de recherche.
COMPÉTENCES VISÉES	Développer des compétences en recherche artistique, en rédaction et en médiation de la recherche.
DISPENSÉ SUR LE SITE DE NEUCHÂTEL	Non
PRÉ-REQUIS	Avoir validé le cours d'initiation à la recherche de BA2. Entretien de motivation pour déterminer le parcours de l'étudiant·e.
MODE DE VALIDATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	Présence et participation motivée.
	Rédaction d'une note de synthèse (portant sur un colloque ou une journée d'étude, ou bien un entretien avec un·e responsable de projet de recherche, ou encore un article ou un livre scientifique) ; réalisation d'un court film documentaire à l'exemple de https://youtu.be/sRzKoXE2ZPk ou encore https://youtu.be/hN0VPsDsbHI .
JURY	Les professeur·e·s du module d'ouverture en recherche artistique.
REMARQUES	-

hem

Haute école de musique de Genève
Rue de la Synagogue 35, CH-1204 Genève
+41 22 558 50 40, info.hem@hesge.ch

hemge.ch

Hes·SO  **GENÈVE**
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale